

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION DU 17 NOVEMBRE 2012

Parmi les officiels, ont pu être disponibles pour répondre à l'invitation : M. **GONZALEZ**, maire adjoint chargé des Sports, M. Jacky **TERREAU**, Président du Comité de Tennis de la Nièvre. Mme **MONESTIER**, maire de Fourchambault, M. J.C. **BONNOT**, Président Omnisports, M. **LARIVE**, Conseiller Général du Canton de Varzy. Délégué aux Sports, Mme **MONGIAT**, conseillère générale du canton de Pougues-les Eaux, indisponibles, ont été excusés.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (Gerald Warburton)

Cette année encore, en introduction, le président regrette le peu de licenciés présents à cette AG.

Les effectifs de la section se sont maintenus : 49 licenciés à ce jour,
Cette saison, les cotisations d'adhésion n'ont été que très peu augmentées (78 € pour une adhésion adulte au lieu de 75 € la saison précédente) et, pour la saison 2013-2014, elles resteront inchangées.
La section a également procédé à une déduction de cotisation pour les jeunes renouvelant leur inscription aux cours de tennis.
Il a dû être procédé également à une compensation du montant assumé pour l'inscription aux cours de tennis : en effet, les effectifs inscrits étant moindres, le coût supporté individuellement, cette nouvelle saison, s'avérait considérablement augmenté (+ 40 €) par rapport à la saison précédente.

Côté **compétition**, la saison sportive 2011-2012 n'a pas manqué d'être très fructueuse, avec le maintien de l'équipe 1 en 2nde division du championnat départemental senior d'hiver et sa montée en 1^{ère} **division** de celui de **printemps**, ainsi que la montée en 1^{ère} **division** -du championnat et d'hiver et de printemps- de l'équipe **féminine**.

Des joueurs du club se sont aussi distingués dans le cadre de compétitions individuelles. Le cas le plus notable étant celui de **Florian PERRIN**, qui a pu remporter successivement **3 tournois** (Marseille les Aubigny, Beffes et Montigny aux Amognes), terminer **finaliste** du tournoi de Fourchambault, être vainqueur de la NESTEA Cup, et, ainsi, monter de **15/5 à 15/2**. Il faut signaler aussi les bonnes performances de **Jean Philippe Baron**, ainsi que celles de **Sébastien Lecomte** qui a remporté le tournoi de Cuffy et qui, avec **Mathieu Moreau**, a gagné la finale double de l'USON.

Pour la saison 2012-2013, il a également été engagé deux équipes masculines et une équipe féminine dans le **championnat senior départemental**, et il y aura également un engagement d'équipes au championnat jeunes .

Du point de vue de la **formation**, suivant le rapport de **Aurore BOURDARIE**, en 2013, les effectifs des cours sont inférieurs à ceux de 2012, mais que très légèrement : 35 personnes au lieu de 38, avec moins d'adultes (15) mais **plus de jeunes** (20) dont les arrivées (9) ont été plus nombreuses que les départs (4) .

Pour les petits, la formation BE est complétée par des **séances d'initiation** avec Florian PERRIN.

Une équipe femme -intégrant 2 jeunes de l'école de tennis- a participé aux "**Raquettes FFT**" ;

Pour cette nouvelle saison , 2 ou 3 équipes jeunes pourront être inscrites au championnat départemental par **équipes jeunes** - débutant en janvier- . Il sera, également, proposé aux jeunes garçons et jeunes filles, de participer aux animations départementales (petites duchesses, mini-tennis en fête, plateau 6-8 ans . Un stage pourra être organisé pendant les vacances de Noël ou d'hiver.

A noter que le manque d'**éclairage des courts** extérieurs pénalise l'enseignement du tennis , autant que la vie du club en général.

Pour la première fois, cette saison, a été organisé un **tournoi interne** , avec des matches par poules , sur la période avril, mai, juin.

Comme en 2011, s'est tenu, après la clôture des cours de tennis (le 1^{er} juillet, en l'occurrence), une '**journée club**' (**repas/tennis en famille**) , qui a connu beaucoup de succès , puisque, cette année, outre l'animation avec les petits, et la bonne chère, le programme prévoyait la distribution des récompenses aux participants du tournoi interne.

Durant la saison **2011-2012**, se sont déroulés **3 week-ends de rifles (17/18 décembre et 10/11 mars, 20/21 octobre)** . Un nouveau week-end rifles est prévu en avril prochain. **Tous ces week-ends rifles** contribuent à notablement abonder les finances de la section et permettent d'envisager avec confiance la concrétisation, à terme, du projet d'éclairage des courts du stade.

A ce propos, le Président , renouvelle ses plus vifs **remerciements aux bénévoles** , en particulier les personnes non licenciées, qui ont permis que de telles rifles se tiennent.

Même si le problème de l'accès au courts du stade est, maintenant, résolu ,au moyen d'un digicode, le maintien du **protocole avec le camping** est jugé avantageux pour les 2 parties.

Le **tournoi annuel** de la section, avec Sebastien Lartaud comme juge-arbitre, assisté de Florian et Catherine Perrin, a connu un succès sans précédent : selon les termes utilisés dans l'article du Journal du Centre , le tournoi 2012 a bénéficié d'une "**participation record, avec 157 inscriptions** (50 % de plus qu'en 2011), **128 joueurs**, dont **31 femmes**, représentant 31 club, pour **187 matches** disputés "

APPROUVE A L'UNANIMITE

RAPPORT FINANCIER (Catherine PERRIN, trésorière)

Le **bilan financier** est, cette saison aussi, très largement bénéficiaire . Les week-ends de rifles organisés au cours de l'année ont été fructueux et d'affluence au tournoi a été forte : 3000 € supplémentaires pourront être mis sur le compte livret Banque Populaire

Le **bilan prévisonnel** –comme traditionnellement- reconduit grosso modo les montants de la saison passée, sans anticiper, toutefois de recettes de rifles mirobolantes dont on ne peut anticiper,,,,.

APPROUVE A L'UNANIMITE

QUESTIONS DIVERSES

Le **président du CDT, Jacky Terreau** félicite le président Gerald Warburton pour les bons résultats de la section tennis, ainsi qu'Aurore Bourdarie pour son investissement dans la formation des jeunes .

Il évoque le fait -statistique- selon lequel, si les effectifs de la section se maintiennent, néanmoins, le " taux de pénétration " (nombre d'adhérents /nombre d'habitants - de Fourchambault) est faible.

Il y a une concordance entre la stabilité des effectifs de la section tennis et ce qui est observé au niveau départemental : annuellement, il y a autant de personnes qui ne reprennent pas leur licence que de personnes nouvelles qui la prennent.

En ce qui concerne la non-affluence d'adhérents aux AG, il estime, sauf quelques rares cas- qu'il s'agit d'un phénomène général.

A propos du faible nombre d'adhérents présents à l'AG, **M.l'Adjoint aux Sports, Daniel Gonzalez**, considère que cela constitue, de la part des parents, un **manque de projet éducatif** pour leurs enfants, dans la mesure où ils devraient mieux s'intéresser au fonctionnement de la structure qui les accueillent. Paradoxalement, c'est dans les section dont les adhérents sont les plus âgés qu'il y a plus d'affluence.

Il **félicite le président et les membres du bureau** pour les résultats sportifs et les succès du tournoi.

M. Gonzalez annonce aussi qu'il sera procédé à la **réfection de la toiture du gymnase** , pour faire cesser les fuites d'eau qui se produisent par temps pluvieux.

S'agissant de l'**occupation du gymnase**, il est évoqué par le Président de la section tennis, l'**incongruité** d'une demande de la section foot d'avoir des créneaux pour faire s'entraîner des vétérans, ce qui obligerait la section tennis à supprimer des cours de tennis pour des enfants ! Il souhaite pour cela conserver la disponibilité du mercredi et que la section foot ait, elle, le jeudi,

M. Gonzalez s'enquérant de ce que la section tennis dispose de **suffisamment de créneaux d'occupation** du gymnase pour ses cours de tennis, il lui est indiqué qu'il subsiste l'incommodité de démarrer les cours pour les petits , seulement à 18 h le lundi et seulement à 19 h le mercredi (créneau basket de 17 à 19.h).

S'agissant du **projet d'éclairage des courts du stade**, qui a pu être envisagé par le bureau section , après transmission aux Services techniques de la Ville, M. Gonzalez apporte les éléments suivants :

- le terrain du stade est concédé à la commune dans le domaine Public Fluvial (DPF) et le projet risquerait d'avoir des conséquences fiscales pour la commune ;
- ce terrain est également en zone inondable ; de ce fait , l'installation électriques subirait des contraintes , rendant sa maintenance plus onéreuse (utilisation de nacelles) ;
- la commune étant maître d'ouvrage, il ne pourrait être utilisé que des pylônes neufs et non des pylônes d'occasion, comme envisagé pour minimisé le coût du projet;
- l'alimentation électrique de la tribune du stade, à partir de laquelle pourrait se faire celle de l'éclairage, n'est pas conforme et s'il était envisagé de s'y brancher, cela engendrerait des dépenses collatérales pour la commune de 6000 ou 7000 € .
- enfin, pour la réalisation du projet, l'interlocuteur de la commune serait l'Omnisport , et l'apport de la commune se réaliserait en fonction des choix de priorité définis dans ce cadre.

De la discussion qui s'instaure, il ressort que le projet ne peut se concevoir à court terme et qu'il implique une **concertation** entre les entreprises sollicitées, les Services Techniques de la Mairie, l'Omnisport et la section tennis.

A l'issue de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2012 , le **bureau de la section** se compose désormais comme suit :

- président** : WARBURTON Gerald
 - vice présidente** : RIDDE, Pierre
 - trésorière** : PERRIN Catherine
 - trésorier-adjoint** : PERRIN Michel
 - secrétaire** : GIOLAT Paul
 - membres actifs**
 - : LECOMTE Sébastien,
 - : MOREAU Mathieu,
 - : PERRIN Florian,
 - : BIGAY, Yves,
-